

Comptes administratifs 2025

Présentation brève et synthétique



Conseil municipal
04/06/2026

Préambule

Etabli par l'ordonnateur (le maire), le **compte administratif (CA)** retrace les opérations d'exécution du budget.

Le CA permet de **comparer les prévisions initiales et les réalisations effectuées au cours de l'exercice**, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Le **compte de gestion**, établi par le comptable, présente des résultats strictement identiques au compte administratif.

Les comptes sont établis **pour le budget principal « Ville » et pour le budget annexe « Gîte Castel de Valrose »**.

Budget principal « Ville »

Présentation du compte administratif 2025

Section de fonctionnement

Dépenses

DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2025	CA 2025
	TOTAL	4 223 544,73 €	3 335 934,92 €
011	Charges à caractère général	1 100 000 €	1 020 638,43 €
012	Charges de personnel	1 511 000 €	1 467 218,33 €
014	Atténuations de produits	13 500 €	13 006,60 €
65	Autres charges de gestion courante	392 500 €	368 751,25 €
66	Charges financières	50 000 €	40 377,88 €
67	Charges spécifiques	5 000 €	0 €
68	Dotations aux amortissements / provisions	300 €	0 €
	Dépenses réelles	3 072 300 €	2 909 992,49 €
042	Opérations d'ordre entre sections	300 000 €	425 942,43 €
023	Virement à la section d'investis.	851 244,73 €	

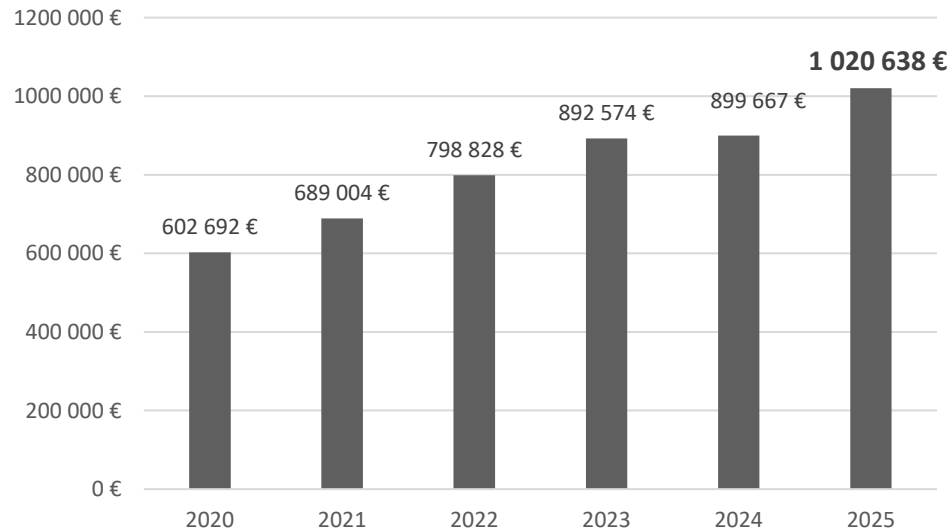
Des dépenses
réelles inférieures
de 162 000 €
aux prévisions

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception en préfecture : 15/06/2026

CHARGES A CARACTERE GENERAL

EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Un alourdissement des charges à caractère général, après la stabilité constatée entre 2023 et 2024, pour des motifs structurels ou « exceptionnels »

**ASSURANCE
STATUTAIRE
+ 57 000 €**

En raison d'une **modification comptable**, cette cotisation étant jusqu'en 2024 imputée en dépenses de personnel.

**ENTRETIEN
BATIMENTS
+ 10 000 €**

En lien avec l'**augmentation des surfaces de la nouvelle école élémentaire Mick Michey**, très supérieures à l'ancienne.

**RESTAURATION
SCOLAIRE
+ 10 000 €**

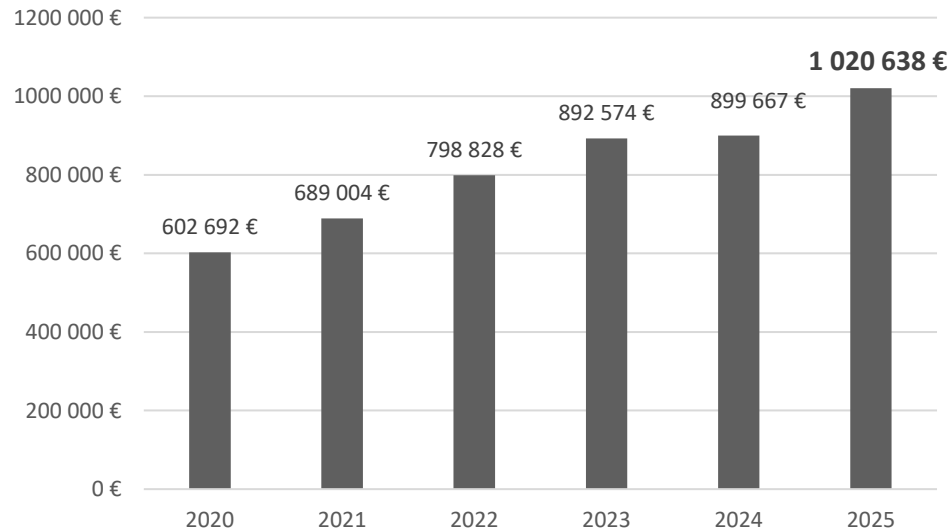
En lien avec les **conditions tarifaires du marché** ayant pris effet au 01/09/2024, révisées à la hausse à l'issue d'une période de forte inflation.

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

CHARGES A CARACTERE GENERAL

EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Un alourdissement des charges à caractère général, après la stabilité constatée entre 2023 et 2024, pour des motifs structurels ou « exceptionnels »

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du moustique-tigre, un **soutien financier ponctuel** a été apporté à l'**achat de pièges par les habitants** (15 000 €).

REGULARISATION DE CONSO. D'EAU

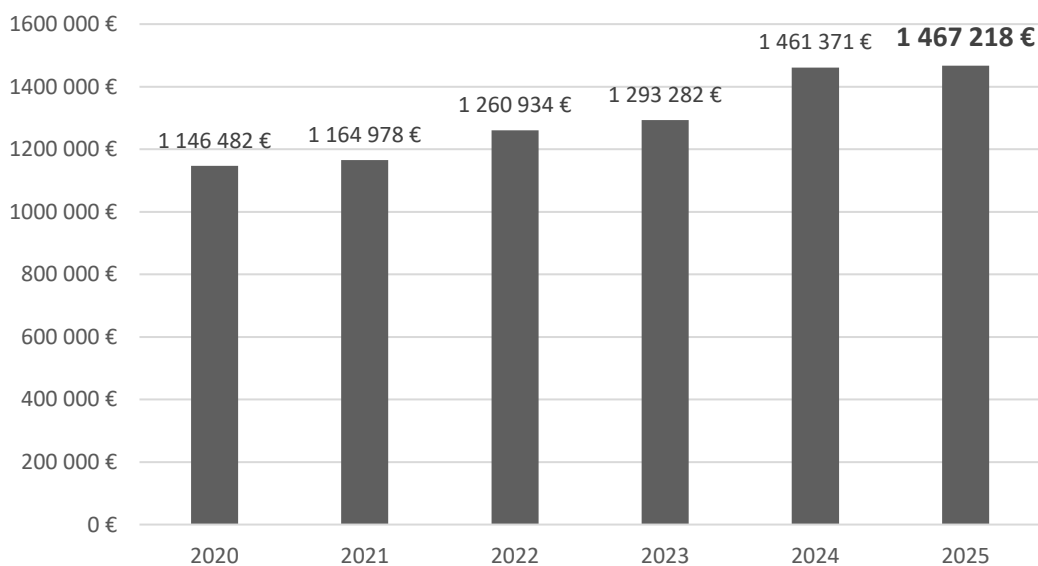
Les **consommations d'eau du groupe scolaire Mick Micheyl** ont fait l'objet d'une régularisation, portant sur la période 2022-2024, à hauteur de 6 500 €.

Evolution des principaux postes de dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception en préfecture : 15/06/2026

DEPENSES DE PERSONNEL

EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL



L'effet conjugué d'évolutions
à la hausse et à la baisse, qui conduisent
à une stabilité des dépenses de personnel

Une hausse de 12 points, sur 4 ans (soit 3 points/an),
du **taux de cotisation employeur à la CNRACL**, caisse
de retraite des agents titulaires des fonctions publiques
territoriale et hospitalière : + **22 000 €**.

La **participation employeur aux couvertures santé et
prévoyance** des agents ayant adhéré aux contrats-groupe
mutualisés du Centre de Gestion de l'Ain, proposés depuis
le 1^{er} janvier 2025 : + **3 600 €**.

Le **Glissement Vieillesse Technicité**, qui conduit chaque année
à une hausse « mécanique » des dépenses de personnel.

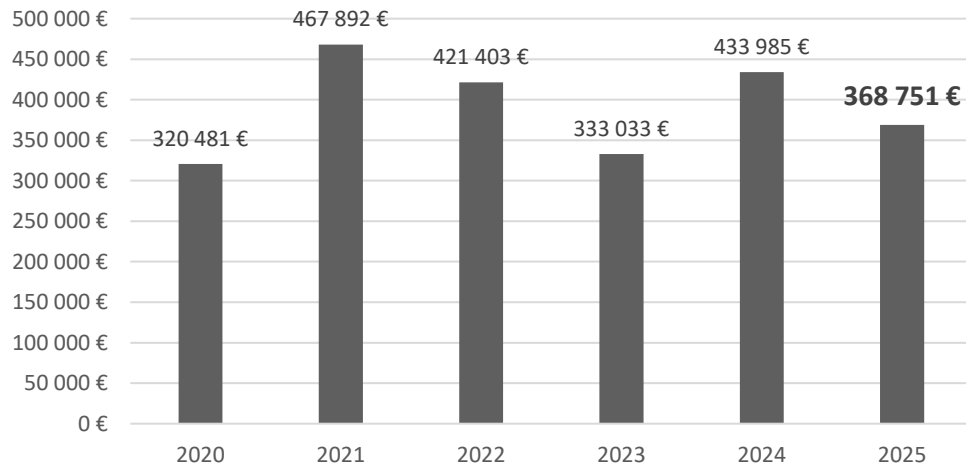
La **cotisation d'assurance statutaire**, désormais imputée
en charges à caractère général : - **57 000 €**.

Des **vacances de postes**, en raison de difficultés de
recrutement (gestionnaire comptable, animateur périscolaire).

Evolution des principaux postes de dépenses

CHARGES DE GESTION COURANTE

EVOLUTION DES CHARGES DE GESTION COURANTE



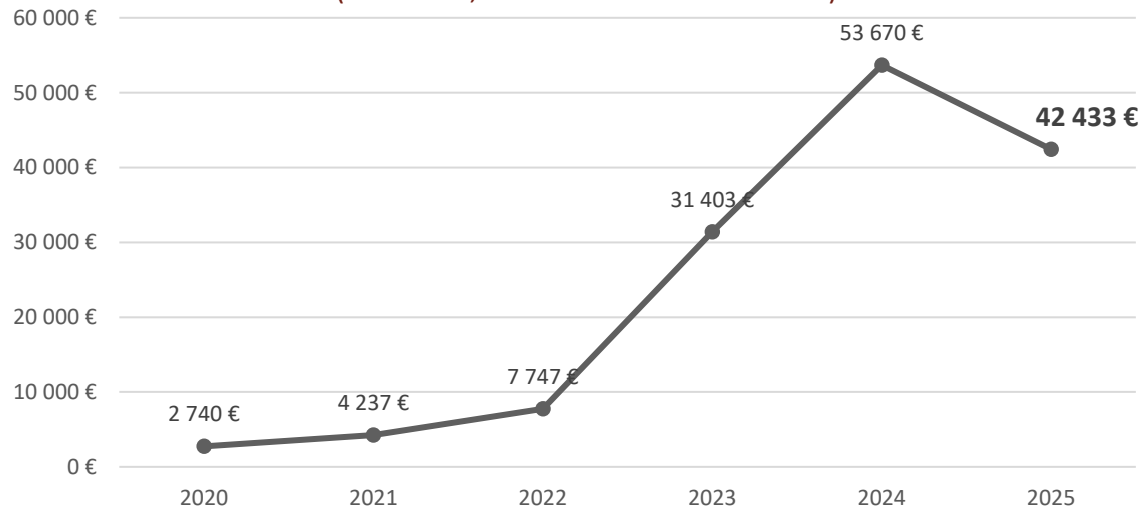
Principales charges de gestion courante : indemnités des élus et cotisations afférentes, subventions aux associations locales, contributions à l'école privée (forfait communal), au SIEA et au service incendie (allocation vétéran), subventions au CCAS et au budget annexe « Gîte », dépenses d'informatique.

- ▶ Des subventions « internes » légèrement revalorisées :
 - **Gîte Castel de Valrose : 42 500 €**, contre 40 000 € en 2024 (en 2024, une subvention complémentaire, exceptionnelle, de 90 000 € avait été versée à titre de régularisation d'écritures comptables effectuées en 2014).
 - **CCAS : 18 000 €**, contre 16 000 € en 2024.
- ▶ Une hausse de la contribution à l'école privée St Joseph, en application du « coût moyen » Elève de l'année 2024-2025 (52 000 €, soit + 6 500 €).
- ▶ Un renforcement de la sécurité des systèmes informatiques (+ 7 000 €), pour un coût total de dépenses de l'ordre de 50 000 €.
- ▶ Une économie liée à l'extinction nocturne de l'éclairage public estimée à 49 000 € en année pleine (calcul réalisé sur la base de la consommation 2022, année sans extinction, et du coût 2025 du kWh).

Evolution des principaux postes de dépenses

INTERETS D'EMPRUNTS (hors ICNE, Intérêts Courus Non Echus)

EVOLUTION DES INTERETS D'EMPRUNTS (hors ICNE, Intérêts Courus Non Echus)



- ▶ La **stratégie de désendettement** menée depuis 2015 avait conduit à une **quasi-extinction des intérêts d'emprunt en 2020**, permettant à la Commune de disposer d'une capacité d'emprunt pour mener à bien l'opération de reconstruction des deux écoles publiques Mick Micheyl.
- ▶ En 2025, la Commune a bénéficié de :
 - **L'extinction de l'emprunt « Travaux Mairie »** contracté fin 2014.
 - **La révision du taux de l'emprunt « Ecole élémentaire »**, adossé au taux du livret A, passé de 3% en janvier à 1,7% en août.

Section de fonctionnement

Recettes

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	PRÉVISIONNEL 2025	CA 2025
	TOTAL	4 223 544,73 €	3 966 316,19 €
013	Atténuations de charges	22 000 €	59 277,11 €
70	Produits des services	223 000 €	263 904,81 €
731	Impôts et taxes	129 000 €	154 379,00 €
73	Fiscalité locale	2 260 000 €	2 304 454,26 €
74	Dotations - Participations	823 000 €	891 745,62 €
75	Autres prod. Gestion courante	76 000 €	118 530,04 €
77	Produits spécifiques	0 €	82 800 €
	Recettes réelles	3 533 000 €	3 875 090,84 €
042	Opérations d'ordre entre sections	22 000 €	91 225,35 €
002	Résultat reporté	668 544,73 €	

Des recettes
réelles supérieures
de 342 000 €
aux prévisions

Répartition des recettes par nature (hors cessions)

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

PRODUITS DES SERVICES

(restauration scolaire et accueil périscolaire, concessions funéraires, redevances antennes relais Orange, médiathèque, sponsoring Foire, remboursements de charges...)

- **7% des recettes réelles** -

RECETTES FISCALES

(taxes foncières, attribution de compensation de la CCVSC, taxe d'électricité, droits de mutation, droits de place)

- **65% des recettes réelles** -

REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE PERSONNEL

(maladie professionnelle, maladie ordinaire...)

- **1,5% des recettes réelles** -

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

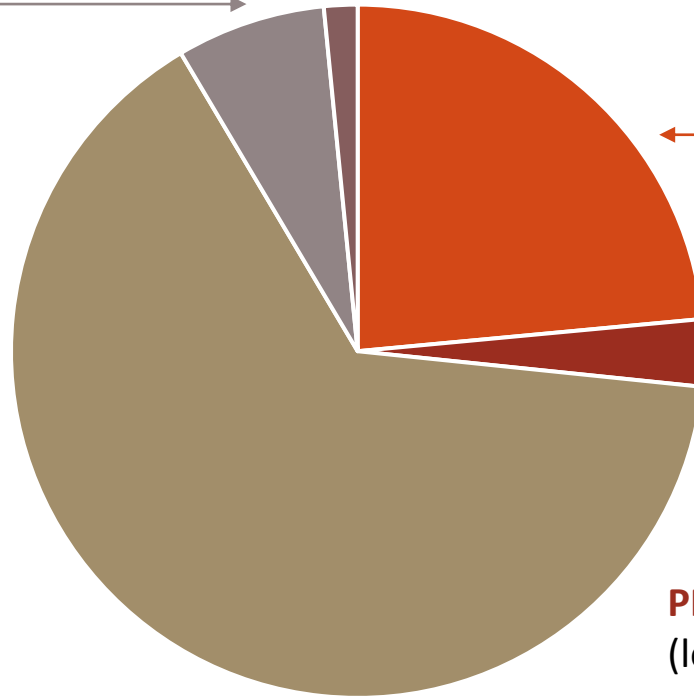
(dotations de l'Etat, FCTVA sur les dépenses d'entretien, allocations compensatrices, participation aux frais de scolarité de Lurcy et des communes de résidence des élèves scolarisés en ULIS...)

- **23,5% des recettes réelles** -

PRODUITS DE GESTION COURANTE

(loyers Gendarmerie, loyers des biens portés par l'EPF, salle des fêtes, remboursements de sinistres...)

- **3% des recettes réelles** -

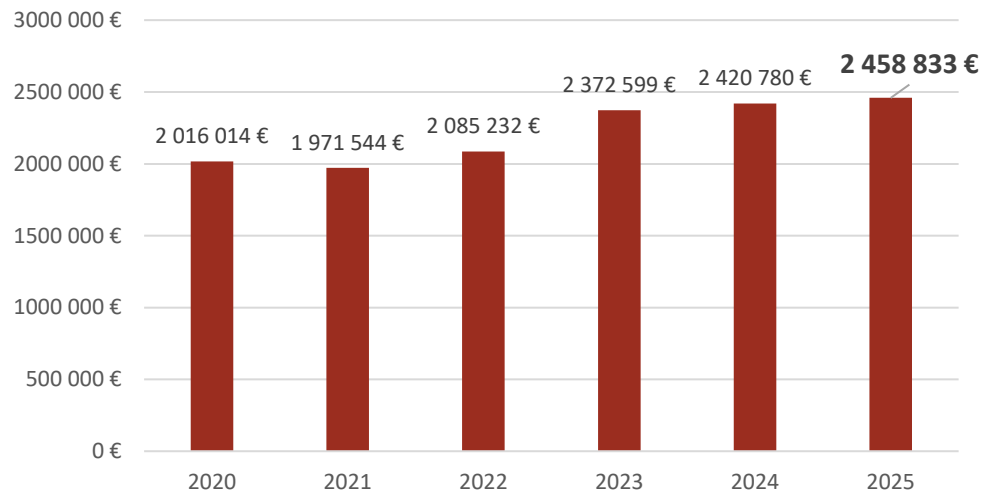


Evolution des principales sources de recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DE2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception en préfecture : 15/06/2026

RECETTES FISCALES

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

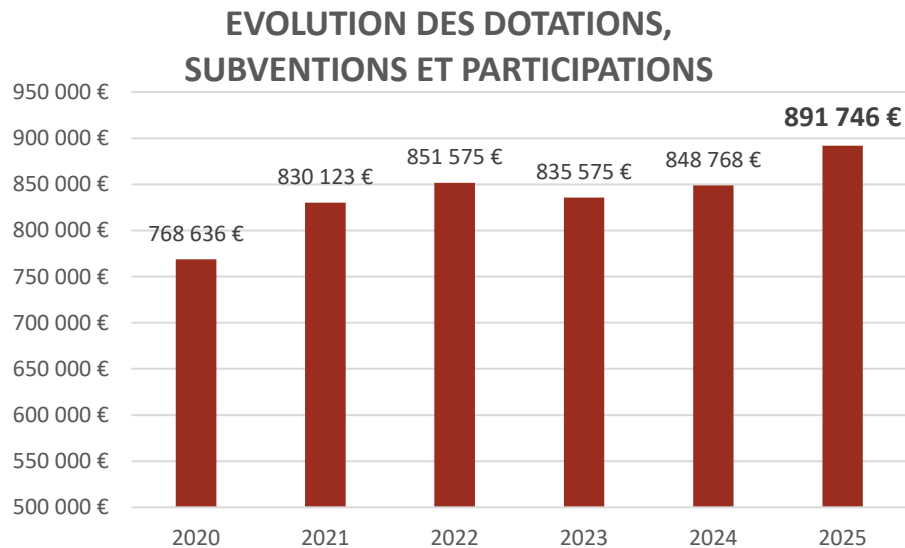


Une progression très modérée des recettes fiscales, à hauteur de 1,5% (+ 38 000 €)

- ▶ **Une hausse de 56 000 € des produits des taxes foncières et d'habitation :**
 - Ce produit s'élève à 2,2 M€, soit 89% des recettes fiscales.
 - La hausse constatée en 2025 résulte de :
 - La revalorisation des valeurs locatives des locaux industriels et d'habitation décidée par l'Etat (+ 1,70%) : + 36 000 €.
 - L'évolution physique des bases : + 20 000 €.
- ▶ **Des droits de mutation qui repartent à la hausse (118 000 €),** après un recul en 2024 (106 000 €), faisant suite à une année 2023 « exceptionnelle » (145 000 €).
- ▶ **L'impact de la révision de l'attribution de compensation versée par la CCVSC (-24 000 €),** en raison du versement par l'Etat d'une aide financière en faveur du Service Public de la Petite Enfance (24 000 €, recette inscrite au chapitre des dotations).

Evolution des principales sources de recettes

DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS



Une hausse de 5% des dotations, participations et subventions (+ 43 000 €), cette hausse devant toutefois prendre en compte les évolutions intervenues dans les flux financiers avec la CCVSC

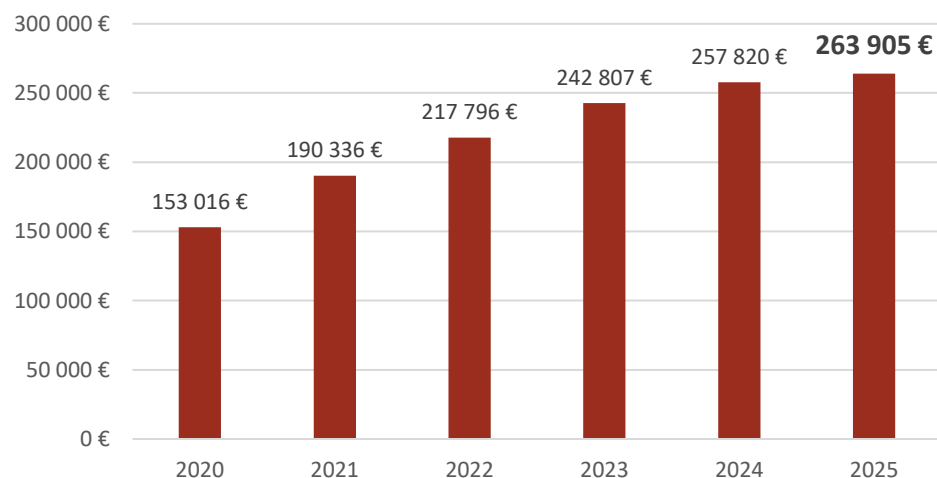
- ▶ **Des dotations de l'Etat qui représentent près de 1/5^{ème} des recettes réelles de la collectivité :**
 - Un montant global de 733 000 € en 2025, contre 724 000 € en 2024.
 - Une progression uniquement portée par la Dotation de Solidarité Rurale (+ 9 000 €), alors que la Dotation Forfaitaire et la Dotation Nationale de Péréquation se maintiennent à leur niveau de 2024.
- ▶ **Une participation des communes de résidence d'élèves scolarisés au sein des écoles Mick Micheyl à hauteur de 25 700 € (+ 9 000 €), dont 20 500 € pour la commune de Lurcy (+ 8 500 €).**
- ▶ **Le versement par l'Etat d'une aide financière en faveur du Service Public de la Petite Enfance (24 000 €), neutre d'un point de vue financier, dans la mesure où la CCSVC a réduit d'autant son attribution de compensation.**

Evolution des principales sources de recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DE2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

PRODUITS DES SERVICES

EVOLUTION DES PRODUITS DES SERVICES



Des produits constitués pour 78%
des participations des familles au service
Périscolaire (205 000 €)

AUTRES RECETTES

- ▶ Les remboursements liés aux dépenses de personnel (atténuations de charges) sont en hausse de 21 000 €.
- ▶ Les recettes de locations sont en forte augmentation, à 104 000 € (+ 48 000 €), en raison :
 - De la mise en location de 4 biens supplémentaires, ces biens étant mis à disposition de la collectivité dans le cadre des portages fonciers assurés par l'Etablissement Public Foncier de l'Ain.
 - D'un « surloyer » appliqué aux logements de la gendarmerie, faisant cependant l'objet d'une dépense équivalente (location par la Commune du bâti à la SEMCODA, propriétaire). Ce surloyer, sur 5 ans, a été convenu entre l'Etat et la SEMCODA en raison de la réalisation de travaux de rénovation.

Evolution des principales sources de recettes

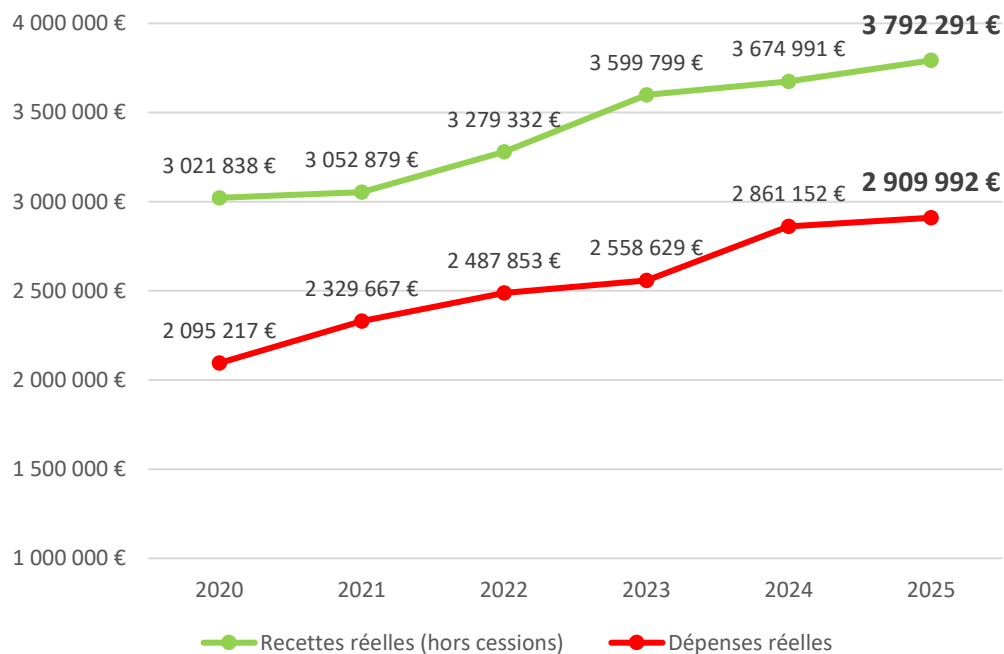
RECETTES LIEES A DES CESSIONS

- ▶ **Les recettes liées à des cessions font l'objet d'un traitement budgétaire et comptable particulier :**
 - Inscrites **au budget en section d'investissement**, elles sont, **lors de leur exécution comptable**, inscrites **en section de fonctionnement**, au chapitre 77 « Produits spécifiques ».
 - En raison de leur **caractère exceptionnel**, elles sont à neutraliser lors de toute analyse de l'évolution de la situation financière de la collectivité.

- ▶ Ces recettes ont atteint **un niveau élevé en 2025, de 76 000 €**, provenant des cessions suivantes :
 - **Cession des parcelles situées rue Saget** aux fins de réalisation d'un programme immobilier par un promoteur : 60 000 €.
 - **Vente des hébergements faisant suite à la fermeture définitive du camping municipal :**
 - 1 tiny-house : 13 000 €.
 - 2 pods : 2 000 €.
 - 1 mobil-home : 1 000 €.

Analyse de l'évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



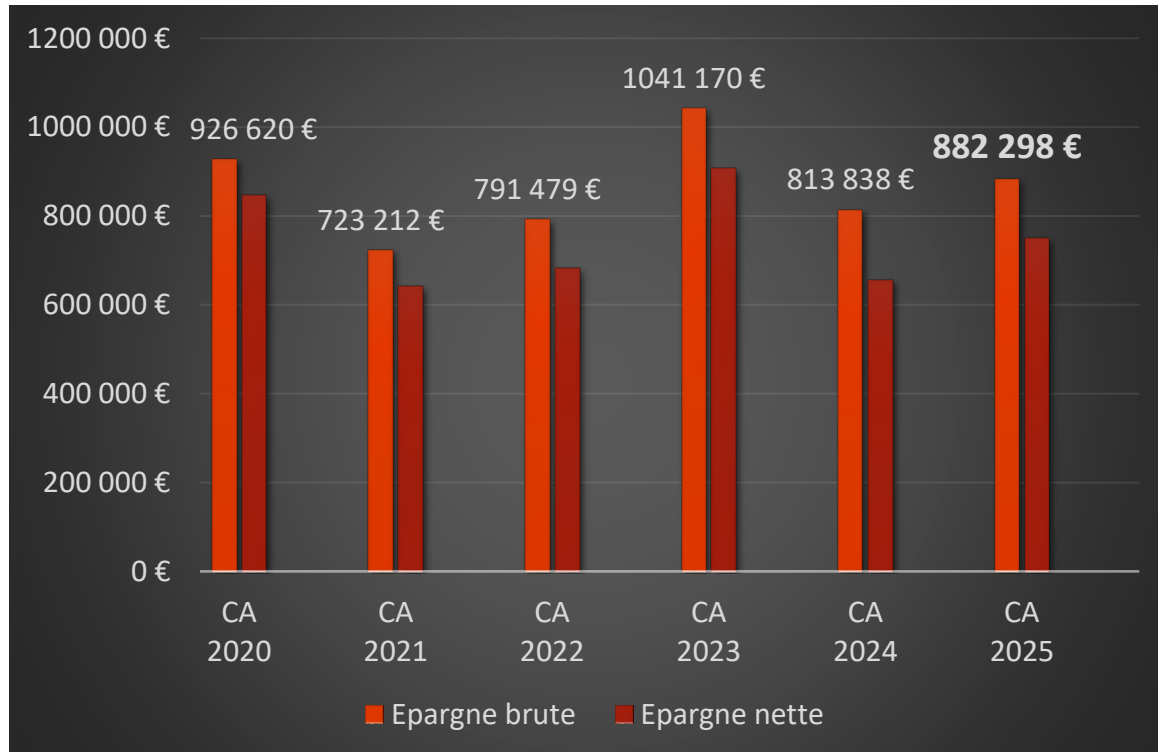
Les recettes de cessions sont neutralisées, afin de permettre les comparaisons entre exercices budgétaires.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- **L'évolution des recettes retrouve une certaine dynamique, proche de 3,2%, contre 2,1% entre 2024 et 2025.**
- **Les dépenses sont en hausse de 1,7%.** Toutefois, **neutralisation faite de la subvention exceptionnelle versée au budget annexe « Gîte » en 2024**, la hausse des dépenses s'établirait à **5%**.
- Cette **évolution contrastée** devra inciter à **maintenir les efforts en faveur de la maîtrise des dépenses de fonctionnement** afin de **préserver la capacité d'autofinancement** de la collectivité.

Analyse de l'évolution de la capacité d'autofinancement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



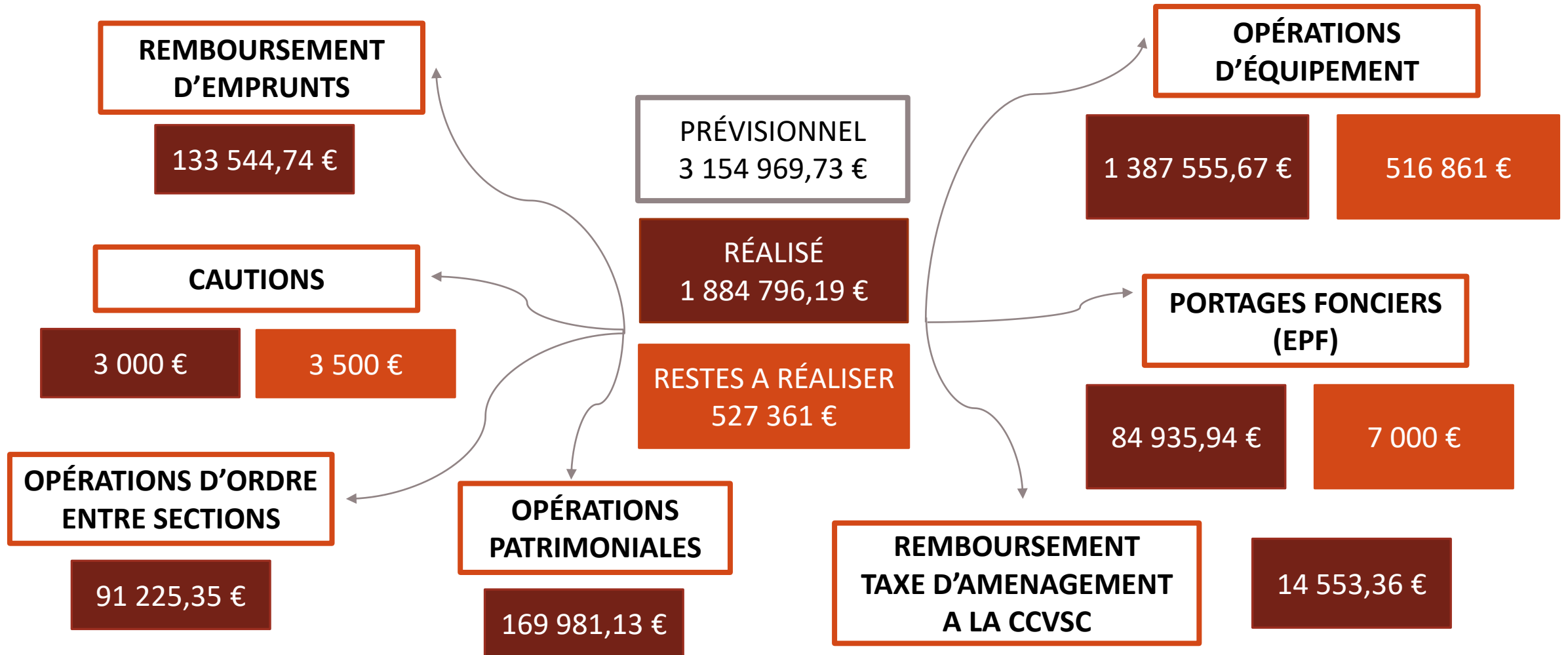
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ▶ Liée aux évolutions respectives des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement, **l'épargne brute doit faire l'objet d'une double analyse :**
 - Une progression manifeste de 68 000 €.
 - Cependant, hors subvention exceptionnelle au budget annexe « Gîte » en 2024, un recul de 21 000 € (- 2,4%).
- ▶ **Le niveau d'épargne brute reste toutefois supérieur à 2022.**
- ▶ **L'extinction de l'emprunt « Travaux Mairie »** (une dernière échéance trimestrielle en 2025) impacte favorablement le **niveau d'épargne nette.**

Epargne brute : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) – dépenses réelles de fonctionnement

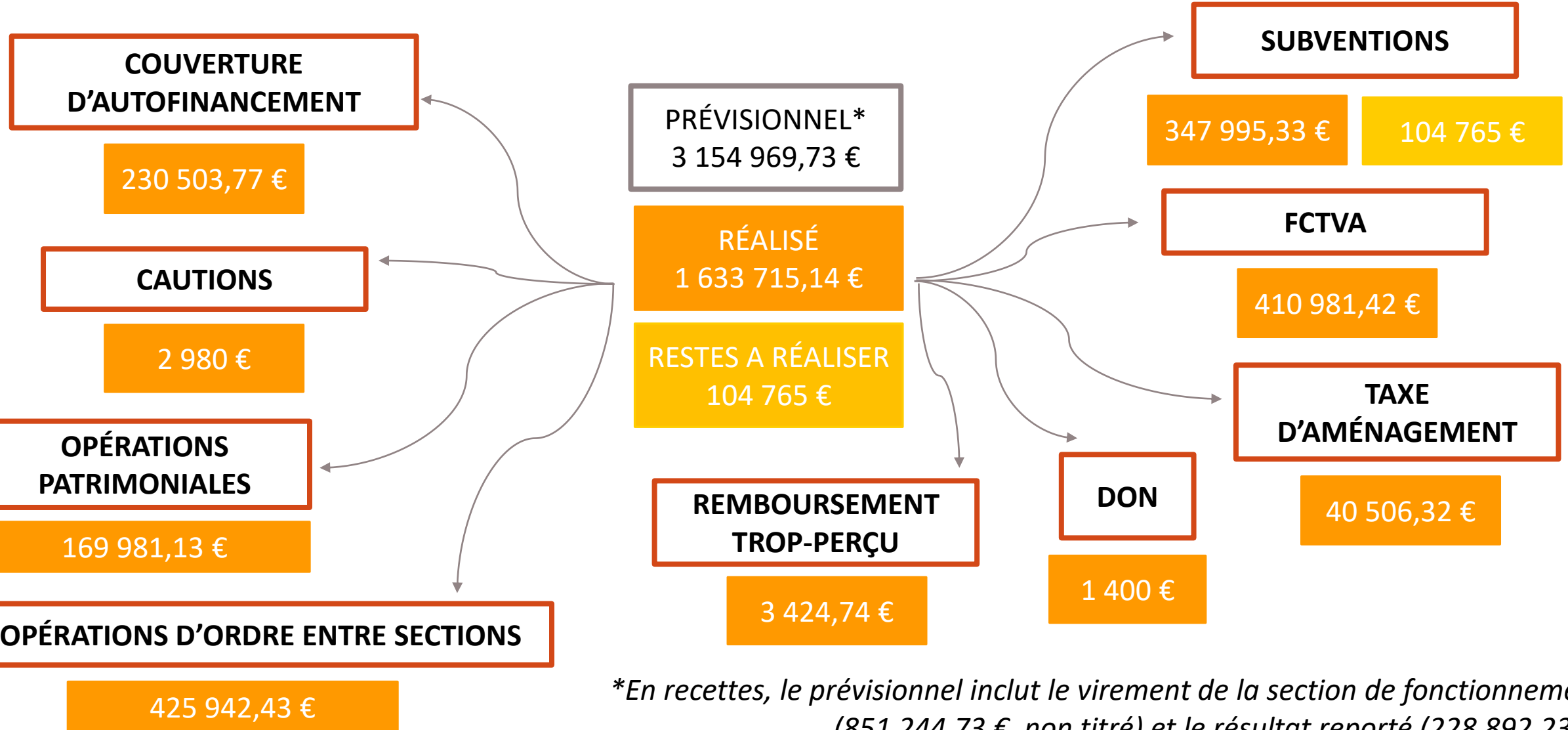
Epargne nette : épargne brute – remboursement en capital des emprunts

Section d'investissement - Dépenses



Section d'investissement - Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



**En recettes, le prévisionnel inclut le virement de la section de fonctionnement (851 244,73 €, non titré) et le résultat reporté (228 892,23€).*

Opérations structurantes et stratégiques

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DE2026-06-04-02-DE
Date de rétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
277 492 €	228 098,34 €	49 393 €

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	REALISE	RESTES À RÉALISER
État			
Ecole élémentaire (solde)	50 000 €	50 000 €	-
Sécurisation des abords	8 000 €	-	8 000 €
Gestion Technique Centralisée	7 000 €	7 534 €	-
Désimperméabilisation des cours	5 000 €	-	5 000 €
Région			
Bois énergie	104 000 €	104 988 €	-
Sécurisation des abords	5 000 €	4 964,69 €	-

La Commune a dû renoncer à une aide financière de la CAF, sous forme d'emprunt à taux 0 (98 000 €) et de subvention (64 000 €), en raison de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de déclarer son accueil de loisirs périscolaire (en lien avec les taux d'encadrement).

Opérations structurantes et stratégiques

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

CENTRE-BOURG

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES A REALISER
40 000 €	12 643 €

Etude visant à définir le montage de l'opération :

- Cette étude est financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à hauteur de 33% (coût total de 18 870 €).
- Confiée à la société EGIS, l'étude est en cours d'achèvement.

RESTAURANT SCOLAIRE

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES A REALISER
190 000 €	-

Crédits inscrits à titre de « provisions » : l'opération n'a pas débuté.

Opérations structurantes et stratégiques

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

**SITE DES
MURIERS**

	DÉPENSES		
	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT	211 700 €	39 664,95 €	12 000 €
RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE (séparation Mûriers / Parc des Sports)	163 718 €	163 153,86 €	564 €
PUMP-TRACK	1 973 €	1 972,56 €	-

SUBVENTIONS – PUMP-TRACK		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	REALISE
Agence Nationale du Sport	34 200 €	34 200 €
Région	46 400 €	46 490 €

Programmes pluriannuels (AP/CP)

Autorisation de programme/crédits de paiement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

**SOBRIÉTÉ
ÉNERG.**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
187 000 €	186 422,64 €

Passage en LED des éclairages extérieurs du Parc des Sports

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Etat (DETR)	20 000 €	11 314 €
Département	13 000 €	-
CCVSC	15 000 €	15 000 €
SIEA (versement de CEE)	11 500 €	11 505,94 €

*Pas de Restes à Réaliser en AP/CP,
en dépenses comme en recettes :
le solde des recettes a été inscrit au BP 2026.*

Programmes pluriannuels (AP/CP)

Autorisation de programme/crédits de paiement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

**SITE DES
MINIMES**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
175 000 €	6 796,88 €

- Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration de la flèche de la chapelle
- Annonce légale pour la publicité du marché de travaux
- Réinscription des dépenses de travaux au BP 2026, après attribution du marché en janvier 2026

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Département	10 700 €	11 001 €

La subvention portait sur les travaux de réfection de la calade, réalisés en 2023.

Opérations récurrentes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

BÂTIMENTS ET TERRAINS

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2024	20 030 €	20 029,89 €	-
Année 2025	81 200 €	12 760,16 €	62 534 €

Ex.

- Restauration du parvis de la mairie
- Petits aménagements à la médiathèque
- Motorisation d'un portail du cimetière

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RESTES A RÉALISER
Etat – réfection salle des expositions	1 800 €	1 800 €

CADRE DE VIE

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES A REALISER
Année 2025	2 000 €	1 510,85 €	335 €

Plantations d'arbustes

Opérations récurrentes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

« 2023 »

VOIRIES ET RÉSEAUX

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2023	374 386 €	358 873,92 €	-
Année 2024	58 153 €	58 152,86 €	-
Année 2025	75 200 €	25 413,84 €	44 402 €

Mise en séparatif
des réseaux d'eaux
pluviales et d'eaux
usées dans le
secteur des Mûriers

- Aménagement du carrefour à feux
rue de Mâcon / chemin du Peleu
- Création d'un puits perdu (Thiollet)

Ex.

Ex.

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	REALISÉ	RESTES A REALISER
Département (carrefour à feux)	5 800 €	5 850 €	-
CCVSC (mise en séparatif)	15 000 €	-	15 000 €

- Reprise en enrobé
des abords de La Plage
- Mise en conformité
« Défense Extérieure
Contre l'Incendie » (DECI)
- Acquisition de panneaux
de signalisation verticale

Opérations récurrentes

EQUIP. INFORMA- TIQUES

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2024	27 680 €	37 053,61 €	3 612 €
Année 2025	15 444,73 €		

Ex.

- Dotation en PC du groupe scolaire Mick Micheyl
- Equipements et travaux d'amélioration divers sur infrastructures et réseaux informatiques

MATÉRIELS ET OUTILLAGES

DÉPENSES			
OPÉRATION	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Année 2024	3 553 €	3 552,84 €	-
Année 2025	86 000 €	76 549,61 €	7 812 €

Ex.

- Renouvellement du véhicule de la PM
- Acquisition d'une tondeuse

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

VIDÉO-
PROTECTION

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	REALISE	RESTES À RÉALISER
58 580 €	23 853,85 €	33 474 €

- PAV de l'Hermitage
- Rue de St Trivier / bd de la République

- Place de l'église
- Rue du Pont (déplacement)

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Région (rue de Mâcon)	6 500 €	6 975 €	-
Région (écoles, église, rue du Pont)	6 000 €	-	6 000 €
Département (écoles, rue de Mâcon)	4 629 €	-	4 629 €
Département (écoles, église, rue du Pont)	5 000 €	-	5 000 €

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

PARC DES
SPORTS

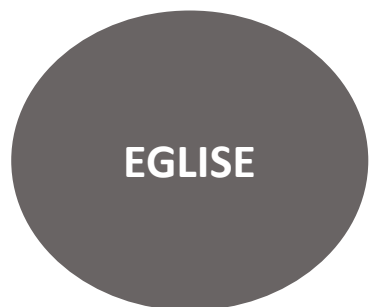
DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
101 078 €	91 524,72 €	4 557 €

Aménagement et mise
en sécurité des abords
(clôture, portillon)

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Etat (DETR)	26 000 €	-	26 000 €
Département	30 000 €	12 164 €	17 836 €

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
96 000 €	6 320,56 €	89 440 €

Travaux de remaniage
de la toiture

Etude préalable
à la rénovation

SUBVENTIONS			
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Département	17 000 €	-	-

En raison de l'évolution du programme de travaux, le Département a réexaminé l'attribution de la subvention. Celle-ci a été maintenue et a été réinscrite au BP 2026.

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

LEVEE
NORD

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	REALISE	RESTES À RÉALISER
130 000 €	4 731,24 €	125 268 €

Opération d'aménagement
visant à faciliter
le stationnement et les flux
automobiles et piétons

SUBVENTIONS		
FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Département	15 000 €	17 322 €

RUE DES
MINIMES

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES À RÉALISER
8 847 €	8 840 €

Etude pour l'aménagement d'un
parking, y compris stationnement
en voirie, et l'amélioration des
conditions de circulation

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

MAISON GUILLON - PARC DE LA BATELLERIE

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
57 758 €	11 808,54 €	44 373 €

Achèvement de la
démolition de « La Forge »

- Achèvement des travaux d'aménagement de nouvelles toilettes publiques
- Démarrage de la démolition de « La Forge »

RÉSEAUX ÉLECTRI- FICATION

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES À RÉALISER
13 677 €	13 277 €

Extension de réseaux
électriques lors d'opérations
de construction immobilière

En 2025, la Commune a perçu une subvention du SIEA (2 186,79 €) au titre de l'aide apportée aux communes urbaines sur les travaux d'électrification réalisés en 2023.

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

**BORNE
RECHARGE
VÉHICULES
ELEC.**

DÉPENSES		
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
34 000 €	29 217,68 €	4 337 €

SUBVENTIONS

FINANCEUR	PRÉVISIONNEL	REALISE	RESTES A REALISER
SIEA	22 500 €	6 499,91 €	15 500 €

**ÉCLAIRAGE
PUBLIC
(LED)**

DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RESTES A RÉALISER
20 000 €	-

**DÉV^T DU
TOURISME**

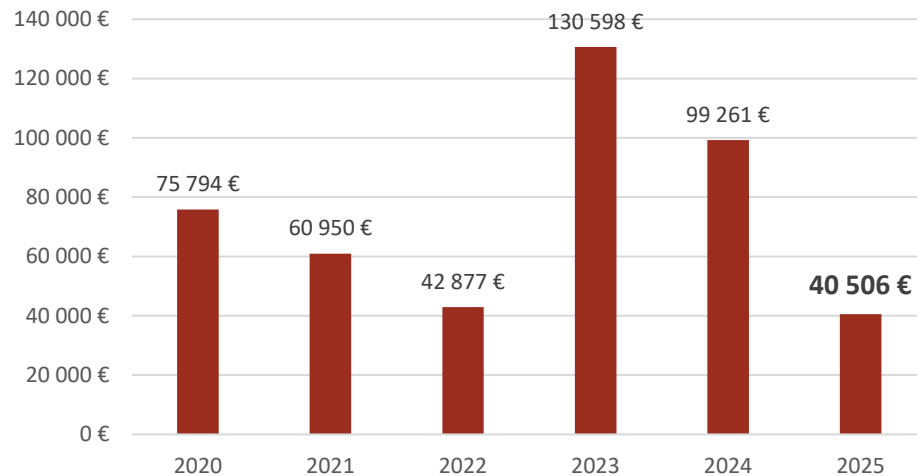
DÉPENSES	
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
2 000 €	92,27 €

Recettes

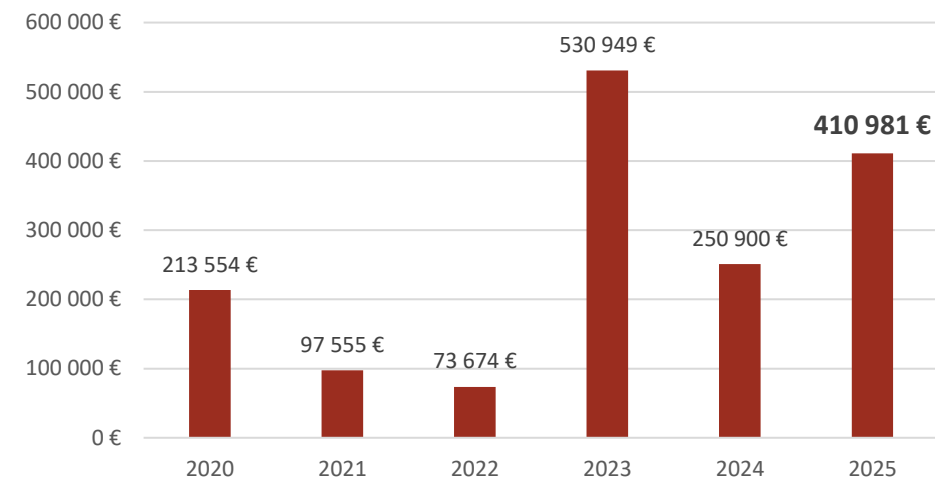
Taxe d'aménagement et FCTVA

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

TAXE D'AMENAGEMENT



FCTVA



Des recettes de taxe d'aménagement affectées par l'évolution de son mode de recouvrement :

- transfert du recouvrement aux Finances Publiques, à la place de la DDT
- taxe due à l'achèvement des travaux, et non plus à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme

Des recettes de FCTVA qui sont réparties à la hausse, correspondant aux dépenses 2023, année de construction de l'école élémentaire

Tableau de synthèse 2025

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2025	3 335 934,92 €	3 966 316,19 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 630 381,27 €	
Excédent des exercices antérieurs		668 544,73 €
Résultat de clôture 2025 (excédent final)	+ 1 298 926,00 €	

L'excédent final de fonctionnement (1 298 926,00 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Tableau de synthèse 2025

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2025	1 884 796,19 €	1 633 715,14 €
Résultat de l'exercice 2025	- 251 081,05 €	
Excédent des exercices antérieurs		228 892,23 €
Résultat de clôture 2025	- 22 188,82 €	
Restes à réaliser	527 361 €	104 765 €
Déficit final	- 444 784,82 €	

L'excédent final de fonctionnement (1 298 926,00 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Budget principal « Ville »

Affectation du résultat 2025

Le résultat de l'exercice 2025 fera l'objet d'une affectation au budget supplémentaire 2026.

Report en investissement (001)	- 22 188,82 € (résultat de clôture 2025 de la section d'investissement → dépense d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	444 784,82 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	854 141,18 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)

Budget annexe

« Gîte Castel de Valrose »

Présentation du compte administratif 2025

Section de fonctionnement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

DÉPENSES			
CHAPITRE	OBJET	BP 2025	CA 2025
	TOTAL	158 134,72 €	110 282,68 €
011	Charges à caractère général	84 000 €	59 084,76 €
012	Charges de personnel	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	31 000 €	29 156,47 €
66	Charges financières	1 300 €	1 121,67 €
67	Charges exceptionnelles	434,72 €	0 €
	Dépenses réelles	116 734,72 €	89 362,90 €
042	Opérations d'ordre entre sections	24 000 €	20 919,78 €
023	Virement à la section d'investis.	17 400 €	

Des dépenses réelles
stables par rapport
au CA 2024
(88 650 €)

Section de fonctionnement

Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

RECETTES			
CHAPITRE	OBJET	BP 2025	CA 2025
	TOTAL	158 134,72 €	116 321,89 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €
70	Produits des services	70 000 €	70 329,57 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €
74	Dotations - Participations	42 500 €	42 500 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	407 €
	Recettes réelles	112 500 €	113 236,57 €
042	Opérations d'ordre entre sections	4 000 €	3 085,32 €
002	Résultat reporté	41 634,72 €	

Des recettes de locations en légère hausse par rapport à 2024 (+ 2 000 €), toutefois inférieures à 2023 (77 400 €)

La nécessité d'une subvention du budget principal à hauteur de plus d'un 1/3 des recettes (37%)

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

Le résultat d'exploitation est calculé sans la subvention du budget principal.

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Charges à caractère général	84 000 €	59 085 €
Rente	30 500 €	29 022 €
Intérêts financiers	1 300 €	1 122 €
Autres	934 €	134 €
TOTAL	116 734 €	89 363 €
RECETTES	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Produits des services	70 000 €	70 330 €
Autres	0 €	407 €
TOTAL	70 000 €	70 737 €
RÉSULTAT 2025	- 46 734 €	- 18 626 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

Eau	1 190 €
Electricité	2 530 €
Gaz	13 460 €
Conciergerie	10 040 €
Blanchisserie	5 880 €
Entretien de la piscine	2 750 €
Entretien des espaces verts	2 280 €
Nettoyage des locaux	6 360 €
Commercialisation (Gîtes de France)	9 050 €
Entretien, réparation, maintenance	2 820 €
Assurance	480 €
Taxes foncières	1 530 €

Gîte Castel de Valrose

Résultat d'exploitation

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

CARACTÉRISTIQUES DES DÉPENSES

- Des prestations externalisées, à hauteur de 36 400 €.
- Une stabilité des charges à caractère général, liée à un effort de maîtrise.
- Une rente annuelle > 29 000 €.

TAUX D'OCCUPATION

139 nuits louées, soit un taux d'occupation de **51%** (contre respectivement 133 et 43% en 2024).

RÉSULTAT 2025
- 18 626 €

**UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR
AUX PRÉVISIONS DU BP (- 46 734 €)**

- Des charges à caractère général maîtrisées (- 25 000 €).
- Des recettes d'exploitation au niveau attendu (+ 330 €).

**UN RÉSULTAT LÉGÈREMENT
SUPERIEUR À 2024 (- 20 545 €)**

- Un léger redressement des recettes d'exploitation (70 330 €, contre 68 060 €).
- Une rente qui fait l'objet d'une revalorisation annuelle (+ 270 €).

Section d'investissement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260604-DB2026-06-04-02-DE
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

N° de chapitre ou d'opération		Prévisionnel (BP - RAR 2024 - DM)	Réalisé 2025	RAR 2025
	TOTAL DEPENSES	178 312,81 €	58 845,65 €	33 797 €
16	Remboursement d'emprunt	10 200 €	9 859,07 €	
19	Travaux Castel de Valrose	90 859 €	45 901,26 €	33 797 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000 €	3 085,32 €	
001	Résultat reporté	73 253,81 €		

DEPENSES EN RESTES A REALISER

- Remplacement des menuiseries (tranches 1 et 2).
- Mise en place d'un garde-corps.

DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES

- Remplacement de menuiseries (tranches 1 et 2).
- Réfection d'un bandeau en toiture.
- Achat de mobiliers.

Section d'investissement

Recettes

N° de chapitre		Prévisionnel (BP - RAR 2024 - DM)	Réalisé 2025	RAR 2025
	TOTAL RECETTES	178 042,81 €	143 741,79 €	13 820 €
1068	Excédent de fonctionnement (couverture d'autofinancement)	118 472,81 €	118 472,81 €	
13	Subventions d'investissement	18 170 €	4 349,20 €	13 820 €
040	Opérations d'ordre entre sections	24 000 €	20 919,78 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	17 400 €		

SUBVENTION PERÇUE

La recette de subvention correspond à un acompte versé par le **Département** pour les **travaux de remplacement des menuiseries**.

SUBVENTIONS EN RESTES A REALISER

Les subventions portent sur le **remplacement des menuiseries** :

- **Etat (DETR) : 11 170 €**
- **Département : 2 650 €**

Tableau de synthèse 2025

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2025	110 282,68 €	116 321,89 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 6 039,21 €	
Excédent des exercices antérieurs		41 634,72 €
Résultat de clôture 2025 (excédent final)	+ 47 673,93 €	

L'excédent final de fonctionnement (47 673,93 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Tableau de synthèse 2025

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Exercice 2025	58 845,65 €	143 741,79 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 84 896,14 €	
Déficit des exercices antérieurs	73 253,81 €	
Résultat de clôture 2025	+ 11 642,33 €	
Restes à réaliser	33 797 €	13 820 €
Déficit final	- 8 334,67 €	

L'excédent final de fonctionnement (47 673,93 €) est destiné prioritairement à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Affectation du résultat 2025

Le résultat de l'exercice 2025 fait l'objet d'une affectation au budget supplémentaire 2026.

Report en investissement (001)	11 642,33 € (résultat de clôture 2025 de la section d'investissement → recette d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	8 334,67 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	39 339,26 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)